



ARRÊTÉ PORTANT ANNULATION DES DÉCLARATIONS DE CRÉATION ET DE VACANCE D'EMPLOI

AR-AN01120230808442

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude,
Vu le Code général de la fonction publique notamment les articles L452-35 et L452-36,
Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude par les Collectivités territoriales et Établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du Code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Les annulations des déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations.

Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie A	Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie B	Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie C
0	0	3

ARTICLE 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Le présent arrêté d'annulation est publié sur le site emploi-territorial.fr rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à Carcassonne, le 08/08/2023

Le Président

Serge BRUNEL



Le Président,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

- informe qu'en application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.





CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'AUDE

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0112303009681 97001	Adjoint d'animation, Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Agent social/animateur en résidence pour PA autonomes	Erreur matérielle (doublet)	CCAS DE CASTELNAUDARY	03/08/2023	01120230502883
V0112303009820 11001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	COMMUNE DE QUILLAN	07/08/2023	01120230328310
V0112304010204 77001	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	CIAS PYRÉNÉES AUDOISES	02/08/2023	01120230502883

Accusé de réception en préfecture
011-281100024-20230808-01120230502883-AR
Date de réception préfecture : 08/08/2023